



AVIS OFFICIEL

PILIER PUBLIC

Sierre, décembre 2018

Y:\CH\Conseil général\Avis pour référendum\Pilier public\Vente parcelles à la commune de Randogne 2012.doc

AVIS

Le Conseil général de Sierre se réunira en séance le **mercredi 12 décembre 2018 à 18h00** à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville avec l'ordre du jour suivant :

- 1. Appel des Conseillères et Conseillers généraux**
- 2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 6 juin 2018 (reçu par mail)**
- 3. Election d'un membre à la commission d'édilité et d'urbanisme**
- 4. Election d'un membre à la commission du développement durable**
- 5. Budget 2019 de la Ville de Sierre**
 - a. Rapport de la commission de gestion
 - b. Entrée en matière
 - c. Lecture du budget – discussion de détail
 - d. Discussion générale
 - e. Votation finale du budget 2019
- 6. Adoption du règlement du 9 octobre 2018 pour la fondation d'une nouvelle société régionale d'approvisionnement et de distribution d'énergie électrique**
 - a. Rapport de la commission ad hoc
 - b. Entrée en matière
 - c. Lecture du règlement
 - d. Discussion générale
 - e. Votation finale pour approbation du règlement
- 7. Postulat concernant les routes de contournement**
 - a. Développement du postulat par un postulant
 - b. Votation du postulat
- 8. Informations de la Municipalité**
- 9. Divers**

Pour rappel, l'article 26 de la loi sur les Communes précise que les séances du Conseil général sont publiques. L'assemblée peut toutefois décider le huis clos lorsque les circonstances l'exigent. En cas de huis clos, toute personne qui n'occupe pas une fonction officielle dans la salle doit se retirer.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Service émetteur	Chancellerie	Visa
Date début de la publication	03.12.2018	
Date fin de la publication	13.12.2018	



AVIS OFFICIEL

PILIERES PUBLICS

Sierre, décembre 2018

Y:\CH\BUDGET\2019\Avis pilier public B19.docx

PUBLICATION DU BUDGET 2019

Conformément à l'art. 15 de la loi sur les communes, le Conseil municipal porte à la connaissance des citoyennes et citoyens de la Commune de Sierre que le projet de budget 2019 peut être consulté, soit sur le site Internet de la Ville www.sierre.ch, soit à l'Hôtel de Ville, auprès du Service financier, bureau N° 3.

La consultation à l'Hôtel de Ville est possible tous les matins jusqu'à la date de l'assemblée plénière du Conseil général, à savoir le 12 décembre 2018, à la Grande Salle de l'Hôtel de Ville.

ADMINISTRATION COMMUNALE

Service émetteur	Chancellerie	Visa
Date début de la publication	3 décembre 2018	
Date fin de la publication	12 décembre 2018	